

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises.	25 francs
	Étranger	50 —

2.148 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

But et composition de l'association.

ARTICLE 1. — L'Association dite SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON, fondée en 1822, a pour but de développer le goût et de favoriser l'étude des Sciences naturelles.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à Lyon.

ART. 2. — Les moyens d'action de l'Association sont : ses Séances, ses Conférences, ses Excursions, ses Expositions, ses Publications et sa Bibliothèque.

ART. 3. — L'Association se compose de membres ordinaires et de membres honoraires. Les personnes morales (Bibliothèques, Laboratoires, Sociétés savantes, etc.) peuvent être membre de l'Association. Pour être membre, il faut être présenté par deux membres de l'Association et agréé par le Conseil d'Administration.

La cotisation annuelle est de¹ :

1. Le texte de ces statuts est publié ici tel qu'il avait été établi pour la demande de reconnaissance d'utilité publique et tel qu'il a été approuvé par le Ministère. Mais depuis, une délibération de l'Assemblée générale a décidé de porter le taux de la cotisation aux chiffres suivants dès maintenant en vigueur :

25 fr.	pour les membres ordinaires	résidant en France.			
50 fr.	—	—	honoraires résidant	—	—
50 fr.	—	—	ordinaires	—	à l'étranger.
100 fr.	—	—	honoraires	—	—

La cotisation peut être rachetée en versant une somme égale à 12 fois le montant de la cotisation annuelle minimum de la catégorie à laquelle appartient le membre, soit donc :

300 fr.	pour les membres ordinaires	résidant en France.			
600 fr.	—	—	honoraires	—	—
600 fr.	—	—	ordinaires	—	à l'étranger.
1.200 fr.	—	—	honoraires	—	—

Les plantes spéciales aux montagnes du nord et du nord-est de l'Aveyron.

Par J. CARBONEL (d'Entraygues).

Cette partie du département de l'Aveyron connue sous le nom de « la Montagne » s'étend sur tout le nord du département et est limitée approximativement vers le sud par le cours supérieur du Lot. Elle forme presque entièrement l'arrondissement d'Espalion.

Elle se divise en deux parties fort inégales : à l'ouest de la Truyère, le Carladez, assis sur les deux ou trois derniers contreforts du Cantal ; à l'est le vaste territoire des Viadènes et de l'Aubrac, constitué par le versant occidental de la chaîne des monts d'Aubrac, rameau détaché de la Margeride. La limite du département, orientée à cet endroit du nord-ouest au sud-est, suit à peu près la ligne de faite de la montagne.

Dans le Carladez le mica-schiste sert de socle à la partie supérieure qui s'élève à 1.011 mètres dans la commune de Thérondels ; au-dessus du terrain primitif on remarque une large bande de calcaire lacustre à limnées et par-dessus, un recouvrement de terrain volcanique avec de nombreux îlots de lave.

La Viadène et l'Aubrac reposent sur le granit ou le schiste, mais sans trace de calcaire lacustre. Le chapeau volcanique est assez important et s'élève à 1.447 m. aux Trucs d'Aubrac (à 1.451 m. près du Maillebau). Le calcaire marin des Causses émerge en plusieurs points sur la rive droite du Lot : cause de la Tieule à Estaing, calvaire de Saint-Côme, etc.

Comme on peut en juger par cette rapide description, c'est vers les limites du département que se trouvent les endroits les plus élevés et qui recèlent le plus grand nombre d'espèces montagnardes. Les pentes granitiques inférieures sont bien moins riches.

Je vais donner la liste des plantes spéciales à ces montagnes, celles qui leur donnent leur aspect particulier, en indiquant les communes ou les régions où on peut les retrouver. Certaines sont abondantes et répandues à une certaine altitude ; je le mentionnerai ; d'autres n'ont été trouvées qu'aux endroits que je citerai. La plupart ont été observées par moi-même aux régions ou lieux indiqués ; quelques-unes ont été signalées seulement par mes contemporains ou mes prédécesseurs : je l'indiquerai par le nom de leur inventeur ou simplement par le mot « signalé ».

Pour abrégé cet exposé j'ai employé, comme d'usage, les lettres suivantes : C. pour commun ; AC. pour assez commun ; R. pour rare ; AR. pour assez rare ; Ab. pour abondant.

Voici les communes extrêmes du département avec leurs altitudes maxima : Thérondels (1.011 m.), Cantoin (1.006), Vitrac (1.051), Lacalm (1.140), Laguiole (1.360), Curières (1.407), Condom (1.447), Saint-Chély (1.424), Aurelle (1.451).

LISTE DES PLANTES.

Thalictrum aquilegifolium L. — Aubrac ; — Paulhac (signalé).

Anemone montana Hopp. (*A. rubra* auct.). — Saint-Chély ; Aubrac, Naves (signalé).

A. ranunculoides L. — Aubrac : bois de Régambal ; se trouve aussi dans les montagnes du Sud.

- Ranunculus cœnosus* Guss. — Saint-Hippolyte vers Montsalvy.
R. hololeucos Lloy. — Cantoin, Sainte-Geneviève, Aubrac ; se retrouve aussi plus au Sud.
R. divaricatus Schrad. — Thérondels, Laguiole, Aubrac : R.
R. platanifolius L. — Aubrac (signalé en plusieurs points).
Trollius europæus L. — A partir de Saint-Hippolyte, Saint-Amans, Montpeyroux, Saint-Chély, Prades : C.
Isopyrum thalictroides L. — Dispersé et C. comme le précédent ; se retrouve dans les montagnes du Centre.
Aconitum Napellus L. — Thérondels, Laguiole, Aubrac : R.
Actæa spicata L. — Thérondels, Lacalm, Laguiole, Condom, Saint-Chély : AC. ; se rencontre aussi au Sud.
Mecoposis cambrica Vig. — Aubrac (signalé), Vieurals (Soulié).
Arabis cebennensis DC. — Aubrac ; Laguiole, Curières (signalé).
Dentaria pinnata Lam. — A partir de Thérondels, Sainte-Geneviève, Curières, Condom, Saint-Chély : C.
D. digitata Lam. — Thérondels : R. ; Cantoin, Laguiole, Saint-Chély (signalé).
Lunaria rediviva L. — Thérondels : 2 stations ; indiqué sur l'Aubrac.
Thlaspi virgatum G. G. (*T. brachypetalum* Jord.). — Thérondels, Laguiole, Saint-Chély : Ab.
T. virens Jord. — Thérondels et hauts sommets de l'Aubrac : Ab.
Viola sudetica Willd. — Vitrac, Lacalm, Laguiole, Curières, Condom, Saint-Chély, Aurelle : C. et Ab.
Pirola minor L. — Mur-de-Barrez, Brommat, Thérondels, Saint-Chély : AR. ; se retrouve au Centre et au Sud.
Monotropa Hypopitys L. — Lacroix, Thérondels, Sainte-Geneviève, Entraygues : AR. ; se trouve au Centre et au Sud.
Polygala vulgaris L. v. *pseudoalpestris*. — Lacroix.
Viscaria purpurea Wimm. — Saint-Hippolyte, Thérondels.
Dianthus cæsius Sm. — Signalé par Bras « C. dans tous les pâturages de l'Aubrac ».
D. silvaticus Hopp. — Tout le Carladez, la haute Viadène et l'Aubrac à partir de 900 m. : CC. et Ab.
Sagina Linnæi Presl. — Thérondels.
Geranium pratense L. — Vieurals commune d'Aurelle (Soulié).
G. phæum L. — Mur-de-Barrez, Thérondels, Entraygues : AR. ; Aubrac (signalé).
Hypericum quadrangulum L. — Curières, Condom, Aubrac : AC. ; se retrouve au Centre.
Acer platanoides L. — Thérondels, Curières, Saint-Chély : R.
Genista prostrata Lam. (*Cytisus decumbens* Walp. v. *pedunculata* GG.). — Base du Puy de Gudette à quelques pas de la limite de l'Aveyron ; Vieurals, Born (signalé).
Trifolium elegans Savi. — Thérondels, Sainte-Geneviève, Graissac : Ab. ; ne paraît pas s'avancer vers l'Est.
T. aureum Poll. — A partir de Saint-Hippolyte, Saint-Symphorien, Montpeyroux, Saint-Chély, Castelnau : peu C.
T. spadiceum L. — Thérondels, Sainte-Geneviève, Laguiole, Condom, Saint-Chély, Aurelle : C. et Ab.

- Vicia Orobus* L. — Laguiole et Aubrac ; se rencontre à Saint-Hippolyte et dans le Centre.
- Geum rivale* L. — A partir de Mur-de-Barrez, Cantoin, Laguiole, Curières, Saint-Chély, Aurelle ; AC. — *G. intermedium*, hybride de *urbanum* et *rivale*, signalé à Naves.
- Potentilla aurea* L. — Laguiole, Curières, Condom, Saint-Chély : Ab.
- Rubus suberectus* Anders. — Montézic ; Saint-Geniez (signalé).
- R. carpinifolius* Wh. — Saint-Hippolyte, Entraygues, Florentin : C.
- R. Gilloti* Boul. — Thérondeles ; croît aussi au Centre.
- R. Bellardi* Wh. — Thérondeles, Monts d'Aubrac : AC.
- R. vestitus* Wh. — Signalé sur les monts d'Aubrac.
- Rosa stylosa* Desv. — Taussac, Entraygues ; se retrouve ailleurs.
- R. alpina* L. — Laguiole, Saint-Chély, Aurelle : AR.
- R. rubrifolia* Vill. — Lacalm. Laguiole, Curières, Saint-Chély : AC.
- R. pomifera* Herm. (*R. villosa* Wulf.). — Aubrac ; Laguiole (Bras).
- Alchemilla alpina* L. — Lacalm, Laguiole, Saint-Chély : peu de stations.
- Sorbus aucuparia* L. — Tout le Carladez, la Viadène et l'Aubrac après 700 m. : C. vers les sommets ; croît aussi dans le Centre.
- Epilobium spicatum* Lam. — Thérondeles, Laguiole, Saint-Chély : AC. ; vient aussi dans d'autres montagnes.
- E. alsinifolium* Vill. — Aubrac : plusieurs stations (Bras).
- E. Duriei* Gay. — Aubrac (3 localités) (Coste).
- Circæa intermedia* Ehrh. — Mur-de-Barrez, Thérondeles ; se retrouve au Sud.
- C. alpina* L. — Aubrac vers la Boralde (Bras).
- Myriophyllum alterniflorum* DC. — Dans la Truyère en plusieurs points.
- Sedum Fabaria* Koch. — Thérondeles.
- S. annuum* L. — Thérondeles, Sainte-Geneviève, Laguiole, Saint-Chély : Ab. ; Labastide-Ronneval (signalé).
- S. elegans* Lej. — A partir de Lacroix, Brommat, Sainte-Geneviève, Huparlac : AC. ; ne paraît pas arriver à Aubrac.
- S. villosum* L. — A partir de Saint-Hippolyte, Lacroix, Sainte-Geneviève, Laguiole, Saint-Chély : C.
- Sempervivum arachnoideum* L. — Lacroix-Barrez.
- Ribes petraeum* Wulf. — Thérondeles, Laguiole, Curières, Saint-Chély : AR.
- Saxifraga stellaris* L. — Laguiole, Aubrac ; Lacalm, Vieurals (signalés).
- S. rotundifolia* L. — Taussac, Thérondeles, Saint-Chély : peu Ab.
- S. pedatifida* Sm. — Sainte-Geneviève ; Brommat (Soulié).
- S. Aizoon* Jacq. — Lacroix ; Aubrac, Born, Infrus (signalé).
- Chrysoplenium alternifolium* L. — Thérondeles ; Mur-de-Barrez (Jordan) ; Laguiole, Aubrac (Bras).
- Angelica pyrenæa* Spreng. — A partir de Thérondeles, Sainte-Geneviève, Curières, Saint-Chély : CC. ; est indiqué aussi à Salles-Curan.
- Peucedanum Ostruthium* Koch. — Aubrac (signalé).
- Meum athamanticum* Jacq. — A partir de Thérondeles (extrémité nord). Cantoin, Sainte-Geneviève, Saint-Symphorien, Saint-Amans, Florentin, Montpeyroux, Prades : CC. ; se retrouve dans les montagnes du Centre.
- Seseli Libanotis* Koch. — Lacroix, Barrez.
- S. annuum* L. — Cantoin à Liamontou (Soulié).
- Astrantia major* L. — Thérondeles.

- Sambucus racemosus* L. — A partir de Saint-Hippolyte, Saint-Amans, Montpeyroux, Prades : CC. après 900 m. ; se retrouve aussi sur d'autres montagnes.
- Lonicera nigra* L. — Sainte-Geneviève, Lacalm, Laguiole, Saint-Chély : AC.
- L. alpigena* L. — Vieurals (Coste et Soulié).
- Adenostyles albifrons* Rchb. — Laguiole, Condom, Saint-Chély : AR.
- Petasites officinalis* Mœnch. — Thérondels, Cantoin ; Aubrac (signalé).
- P. albus* Gærtn. — Bronmat (quelques sujets), Thérondels ; Ab. au nord de Thérondels dans le Cantal.
- Doronicum austriacum* Jacq. — Thérondels, Sainte-Geneviève, Laguiole, Curières, Saint-Chély : C. ; se retrouve dans d'autres montagnes.
- Senecio saracenicus* GG. (*S. Fuchsii* Gmel.). — Thérondels, Laguiole, Aubrac : AR.
- S. Cacaliaster* Lam. — Thérondels, Laguiole, Aubrac : AC.
- S. Doronicum* L. — Thérondels, Lacalm, Laguiole, Saint-Chély : AC. ; Born, Vieurals (signalé).
- Ligularia sibirica* Cass. — Sommet du bois de Laguiole vers la route de Saint-Urcise : Ab.
- Matricaria suaveolens* Buch. — Thérondels ; plante immigrante apparue dans le département vers 1930.
- Achillea Ptarmica* L. — Tout l'Espalionnais. Se trouve aussi ailleurs.
- Cirsium Erisithales* Scop. — Aubrac : bois de Gandilloc et autres : Ab.
- C. rivulare* Link. — A partir de Thérondels, Sainte-Geneviève, Huparlac, Montpeyroux, Saint-Chély, Prades : CC.
- Leontodon pyrenaicus* Gou. — Condom : les Trucs ; existe aussi au Puy de Gudette dans le Cantal ; bois de Curières, de Laguiole (signalé).
- Pieris sonchoides* Rchb. (*P. pyrenaica* L.). — Signalé ; m'est peu connu.
- Sonchus Plumieri* L. — Lacalm, Curières, Saint-Chély : AR. ; existe sur d'autres montagnes.
- Crepis succisæfolia* Tauch. — Thérondels ; Aubrac (Bras), Curières, Saint-Chély (signalé).
- C. grandiflora* Tauch. — Saint-Chély : Ab., Prades ; Castelnau (signalé).
- Soyeria paludosa* Good. — A partir de 600 m. : C. ; existe aussi plus au Sud.
- Jasioë perennis* Lam. — A partir de Thérondels, Sainte-Geneviève, Graissac, Solages, Curières, Saint-Chély : CC. ; se retrouve sur d'autres montagnes.
- Campanula linifolia* Lam. — Vers Lacalm, Laguiole, Condom, Saint-Chély : CC. et Ab.
- C. latifolia* L. — Mur-de-Barrez, Thérondels.
- Oxycoccus palustris* Pers. — Lacalm, Aubrac (signalé).
- Vaccinium Vitis-idaea* L. — Signalé au Trap de Curières et à Naves.
- V. uliginosum* L. — Signalé aux bois de Laguiole et à Aubrac.
- Andromeda polyfolia* L. — Bois de Laguiole, Aubrac (Coste).
- Gentiana lutea* L. — A partir de Brommat, Saint-Symphorien, Huparlas, Solages, Montpeyroux, Prades : C. après 900 m. ; se retrouve mais rarement sur d'autres montagnes.
- G. verna* L. — Thérondels.
- G. campestris* L. — A partir de Mur-de-Barrez, Sainte-Geneviève, Huparlac, Montpeyroux, Le Cayrol, Castelnau : C. ; existe aussi au Centre.
- Swertia perennis* L. — Signalé à Laguiole et à Aubrac.

- Collomia grandiflora* Dougl. — Sables de la Truyère (tout le long).
Verbascum virgatum With. (*V. blattarioides* Lam.). — Entraygues, Florentin.
Scrofularia alpestris Gay. — Laguiole, Aubrac : C.
Calamintha grandiflora Moench. — Thérondels (colonie), Lacalm, Laguiole, Curières, Condom, Saint-Chély : C. se retrouve très rarement ailleurs.
Salvia verticillata L. — Entraygues.
Ajuga pyramidalis S. — Aubrac, Condom : les Trucs (Bras).
Rumex alpinus L. — Monts d'Aubrac (Bras).
R. arifolius All. — Bois de Curières (signalé).
R. aquaticus L. — Trouvé à Laussac : lieu couvert depuis par le lac ; signalé vaguement ailleurs (dans le Centre).
Daphne Mezereum L. — Thérondels, Lacalm, Laguiole, Curières, Condom, Saint-Chély, Aurelle : AC. ; se retrouve sur d'autres montagnes.
Thesium alpinum L. — A partir de Saint-Hippolyte, Saint-Amans, Montpeyroux, Prades : C. ; se retrouve ailleurs.
T. pratense Ehrh. — Saint-Hippolyte, Thérondels ; signalé sur l'Aubrac.
Asarum europæum L. — Thérondels : non R. ; signalé à Laissac.
Euphorbia hyberna L. — Tout le Carladez et l'Aubrac : C. à partir de 1.000 m. ; existe dans le Centre de l'Ouest.
Salix repens L. et ses divers formes. — A partir de Brommat, Sainte-Geneviève, Huparlac, Montpeyroux, Prades, Aurelle : C. ; se trouve aussi au Centre.
S. pentandra L. — Tout le Carladez et l'Aubrac ; existe au Centre.
S. phyllicifolia L. — Signalé au bois de Laguiole.
Betula pubescens Ehrh. (*B. glutinosa* Wallr.). — Aubrac : 3 localités (signalé).
Abies pectinata DC. — Lacalm : bois de Guirande et de Rochegrès ; planté depuis peu à Curières ; existe au Sud au bois d'Arnac, commune de Peux-et-Couffouleux.
Alisma natans L. — Dans le Cantal au Siniq non loin de Thérondels.
Veratrum album L. — Tout le Carladez, la haute Viadène et l'Aubrac : C. au-dessus de 900 m. Se trouve aussi dans quelques montagnes du Centre et du Sud.
Gagea lutea Schultz. — Lacroix-Barrez, Thérondels : AC. ; Paulhac (signalé) ; se trouve aussi au bois de Lénars (près Rodez).
Allium victorialis L. — Aubrac, Vieurals (signalé) ; croît aux Palanges et au Saint-Guiral.
Polygonatum verticillatum All. — Thérondels, Lacalm, Laguiole, Condom, Saint-Chély : AC. ; signalé au Centre.
Crocus vernus All. — Thérondels, Vitrac, Laguiole, Saint-Chély : AC.
Orchis albida Scop. — Aubrac, Curières (signalé).
Nigritella nigra Rich. — Aubrac, Born (signalé).
Corallorhiza innata R. Br. — Bois d'Aubrac, Prades (Coste, Bras). M. Chasagne l'a récolté dans les bois du Siniq au nord de Thérondels.
Scheuchzeria palustris L. — Signalé à Aubrac et aux bois de Laguiole.
Juncus filiformis L. — Thérondels, Laguiole, Saint-Chély ; Ab. à Aubrac.
J. alpinus Vill. — Signalé « dans tout l'Aubrac » (Bras) ; se trouve au Levezou.
J. tenuis Willd. — Mur-de-Barrez, Entraygues, Laguiole.

- Luzula spicata* DC. — Signalé, non retrouvé, dans l'Aubrac.
Eriophorum gracile Koch. — Signalé dans l'Aubrac et à Mur-de-Barrez.
E. vaginatum L. — Aubrac : près du Gudette ; plus Ab. aux Moussoux dans la Lozère ; bois de Laguiole (signalé).
Scirpus fluitans L. — Saint-Hippolyte aux sources du Gla.
Sc. pauciflorus Light. — Thérondels, Sainte-Geneviève, Aubrac où il est Ab.
Sc. cæspitosus L. — Aubrac : marécages aux environs immédiats ; plus Ab. aux Moussoux.
Rhynchospora fusca R. et S. — Aubrac (Bras).
Carex dioica L. — Condom (signalé).
C. pauciflora Light. — Aubrac (Bras).
C. chordorrhiza Ehrh. — Aubrac (Bras), Mur-de-Barrez (Soulié).
C. pulicaris L. — A partir d'Entraygues ; toute la « Montagne » : CC. ; se trouve ailleurs.
C. paradoxa Willd. — Thérondels, Aubrac : AR. ; Condom, Born (signalé).
C. canescens L. — Lacroix, Thérondels et tout l'Aubrac : AC.
C. limosa L. — Thérondels, Aubrac : R. ; Salgues, Aunac (signalé).
C. polyrhiza Walr. — Thérondels ; se rencontre aussi à Villefranche.
C. filiformis L. — Cantoin (Soulié).
Calamagrostis arundinacea Roth. — Thérondels, Aubrac : AR. ; se trouve aussi au Sud.
Avena pubescens L. f. *A. amethystina* DC. — Aubrac.
Poa sudetica Hœnk. — Sainte-Geneviève, Laguiole, Saint-Chély : C. ; Ab. surtout dans les bois d'Aubrac ; existe en dehors de l'Aubrac.
Festuca violacea Gaud. — Signalé au Pic du Cayla, à Aubrac, à Vieurals.
F. silvatica Vill. — Aubrac, Aunac (signalé).
F. pilosa Hall (*F. poæformis* Host.). — Aubrac près le Royal-Hôtel ; Vieurals (Coste).
Elymus europæus L. — Thérondels, Sainte-Geneviève, Laguiole, Saint-Chély : AC.
Polypodium Phegopteris L. — Saint-Hippolyte, Montéziac, Sainte-Geneviève, Laguiole, Saint-Chély : AR.
P. Dryopteris L. — Même dispersion : AC. Ces deux fougères ne sont pas spéciales aux montagnes du Nord, mais y sont largement répandues.
Aspidium Lonchitis Sw. — Condom (signalé).
Equisetum silvaticum L. — Lacalm, Laguiole, Curières, Saint-Chély : AR.
Lycopodium Selago L. — Bois d'Aubrac, Vieurals (Soulié).
L. inundatum L. — Lacalm et Liamontou (Soulié).
L. complanatum L. — Lacalm (signalé).

* * *

Il résulte du dépouillement de la liste ci-dessus que les plantes fréquentant ordinairement et presque exclusivement les montagnes du Nord sont au nombre de 166 parmi lesquelles 42 se retrouvent sur d'autres montagnes du département, mais peu abondantes. Sur ces 166 espèces, j'ai pu en observer 126 vivantes et en place ; 40 sont seulement signalées, principalement par Bras, Coste et Soulié. Leur authenticité aux endroits indiqués ne devrait pas être douteuse.

* * *

Outre ces espèces plus ou moins spéciales aux montagnes du Nord et du Nord-Est, une foule de plantes croissant d'ordinaire dans tous les pays montagneux se sont donné rendez-vous sur le Carladez, la haute Viadène et l'Aubrac, atteignant les plus hauts sommets.

Voici celles que j'ai le plus souvent observées : *Ranunculus aconitifolius* L., *R. auricomus* L. et v. *grandiflorus*, *Aconitum lycoctonum* L., *Brassica Cheiranthus* Vill. f. *B. montana* DC., *Cardamine amara* L., *Thlaspi silvestre* Jord., *Viola palustris* L., *Drosera rotundifolia* L., *Parnassia palustris* L., *Lychnis diurna* Sibth., *Dianthus superbus* L., *D. monspessulanus* L., *D. deltoïdes* L., *Stellaria nemorum* L., *Tilia platyphylla* Scop., *Geranium silvaticum* L., *Helodes palustris* Spach, *Hypericum montanum* L., *Impatiens Noli tangere* L., *Fraxinus excelsior* L., *Trifolium montanum* L., *Cerasus Padus* DC., *Comarum palustre* L., *Rubus plicatus* W. et M., *R. idæus* L., *Rosa glauca* Vill., *R. tomentosa* sm., *R. pimpinellifolia* Ser., *Sanguisorba officinalis* L., *Sorbus Aria* Crantz, *Epilobium palustre* L., *Saxifraga hypnoides* L., *Orlaya grandiflora* Hoffm., *Laserpitium latifolium* L., *Peucedanum carvifolium* Vill., *P. Oreoselinum* Mœnch., *Heracleum Lecokii* GG., *Pimpinella magna* L., *Carum Carvi* L., *Chærophyllum aureum* L., *C. Cicutaria* Vill., *Adoxa Moschatellina* L., *Galium saxatile* L., *Asperula odorata* L., *Valeriana tripteris* L., *Doronicum cordatum* Lam., *Arnica montana* L., *Antennaria dioica* Gærtn., *Centaurea montana* L., *C. Scabiosa* L., *C. nigra* L., *Hypochæris maculata* L., *Lactuca muralis* Fres., *Prenanthes purpurea* L., *Crepis biennis* L., *Pinguicula vulgaris* L., *P. grandiflora* Lam., *Utricularia minor* L., *Primula elatior* Jacq., *Lysimachia nemorum* L., *Gentiana pneumonanthe* L., *Menyanthes trifolia* L., *Verbascum nigrum* L., *Veronica montana* L., *V. scutellata* L., *Euphrasia gracilis* Fries, *Pedicularis palustris* L., *Stachys alpina* L., *Chenopodium Bonus-Henricus* L., *Polygonum Bistorta* L., *Ulmus montana* With. *Fagus sylvatica* L., *Salix aurita* L., *S. Capræa* L. *Lilium Martagon* L., *Allium ursinum* L., *A. fallax* R. et S., *Nartheicum ossifragum* Huds., *Paris quadrifolia* L., *Maianthemum bifolium* DC., *Narcissus pseudo-narcissus* L., *Orchis viridis* Crantz, *O. montana* Schm., *O. sambucina* L., *Neottia Nidus-avis* Rich., *Epipactis palustris* Crantz, *Spiranthes estivalis* Rich., *Potamogeton polygonifolius* Pourr., *Juncus tenageia* L., *Luzula nivea* DC., *L. sylvatica* Gaud., *Rynchospora alba* Vahl., *Carex paniculata* L., *C. e hinata* Murr., *C. pilulifera* L., *C. Cæderi* Ehrh., *Milium effusum* L., *Nardus stricta* L., *Botrychium lunaria* Sw., *Ophiglossum vulgatum* L., *Polystichum Oreopteris* DC., *P. spinulosum* DC. et f. *P. dilatatum* DC., *Lycopodium clavatum* L., *Equisetum hyemale* L.

* * *

DERNIER APERÇU ET CONCLUSION.

La végétation de la montagne aveyronnaise présente un aspect très différent de celle des vallons inférieurs et surtout de celle des plaines du Sud méditerranéen. Alors qu'en bas toutes les plantes sont sèches ou en sommeil dès le mois de juillet, ici tout verdoie à ce moment : herbes et

arbres. Les ruisseaux, les sources, les rivières, les marécages herbus entretiennent une fraîcheur bienfaisante qu'apprécient les touristes et les villégiateurs. Les forêts de hêtre, assez nombreuses sur les sommets, sont leurs lieux de repos préférés.

Quelques plantes largement répandues donnent un faciès spécial à la Montagne. La grande Gentiane (*Gentiana lutea*), par ses hautes tiges étagées de fleurs jaunes et ses grandes feuilles délaissées des animaux, caractérise les pacages secs. Le Varaire (*Veratrum album*) implante ses quenouilles surmontées d'un panache blanc dans tous les prés marécageux. La Violette ou Pensée de montagne (*Viola sudetica*) orne de ses fleurs éclatantes les parcours des vacheries, renaissant tous les jours à mesure qu'elles sont broutées, et cela jusqu'à la fin du mois d'août. Enfin la Trolle (*Trollius europæus*), la Cistre (*Meum athamanticum*), la Potentille dorée, la Campanule à feuilles de lin, et, au printemps, le Safran (*Crocus vernus*) et le *Thlaspi virens* contribuent à parer pelouses et prés.

Les marécages, outre le Varaire, s'ornent de *Cirsium rivulare*, sorte de bâton terminé par deux ou trois pommes inclinées, de *Geum rivale* aux fleurs couleur de chair, d'*Hypericum quadrangulum*, de *Trifolium spadiceum* dont les petites grappes de fleurs semblent avoir été brûlées, de *Soyeria paludosa*, d'*Eriophorum* à la chevelure d'un blanc de neige.

Mais c'est surtout dans les bois que le décor est féérique à certains moments, par exemple à la floraison de *Dentaria pinnata* (juin), des *Geranium*, de *Vicia Orobus*, de *Petasites albifrons*, de *Doronicum austriacum*, de *Pimpinella magna* (juillet), de *Prenanthes purpurea* (août), d'*Allium ursinum* (mai) et surtout de *Calamintha grandiflora*, le fameux thé d'Aubrac dont chacun veut faire sa provision. Les arbustes eux-mêmes : *Sambucus racemosa*, *Lonicera nigra*, *Ribes petraeum* (groseillier), *Vaccinium Myrtillus*, *Sorbus aucuparia* et *Aria*, *Daphne Mezereum* (ou bois gentil) présentent à la fin de l'été une riche gamme de beaux fruits. A l'automne les feuilles du Cerisier à grappes, de l'Érable, des Alisiers, du Hêtre prennent des tons de vieil or, de jaune, de rouge très remarquables et vraiment surprenants.

Le décor, surtout le décor floral, varie avec les mois et se renouvelle jusqu'à la fin de la belle saison, chaque espèce s'épanouissant au déclin d'une autre et changeant complètement la couleur du paysage.

Pour connaître la végétation de la Montagne ou simplement jouir de la beauté de ses différents aspects, il faut visiter chaque site, au moins trois ou quatre fois dans la saison.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Les migrations des papillons.

Par M. DUMON (de Limoges).

Dans le *Bulletin* de juin, une analyse de M. MOUTERDE nous fait connaître l'hypothèse émise par M. J. DE VAILLY sur l'énergie nécessaire au vol des papillons. L'utilisation de l'énergie émise par les radiations solaires peut être envisagée. Mais que penser du vol des sphinx et autres papillons nocturnes ? — Sur ce sujet : *le Vol des Papillons* et pour stimuler les recherches des amateurs, voici un extrait d'un article publié dans le *National geogra-*